

	INSTRUCTION	Màj. : 10/07/2023 Version 1
	FICHE DE POSTE TECHNICIEN DE MAINTENANCE	Page 1 sur 1

Relations internes :

- * Le gérant de l'entreprise
- * Le responsable de la station
- * Les chefs d'équipe
- * Les opérateurs de ligne / caristes
- * Le responsable de production

Relations externes :

- * Les visiteurs de l'entreprise (en coordination avec le responsable de la station)
- * Les fournisseurs

Missions / Responsabilité :

L'agent de maintenance est chargé de veiller à la bonne marche des lignes de production, tant sur l'aspect mécaniques, électriques, hydrauliques.

Il veille au bon déroulement de la maintenance ou des réparations.

Il monte, installe, entretient et contrôle les différents équipements industriels, et veille au bon fonctionnement des machines après intervention.

Tâches associées :

- ✓ La réalisation des opérations de maintenance préventive et curative afin de garantir la bonne performance de l'outil industriel
- ✓ Il paramètre et utilise un logiciel interne dédié à la maintenance
- ✓ L'analyse des problèmes et apporter des améliorations afin de limiter les récives
- ✓ La participation à l'installation et à la mise en route des nouveaux équipements
- ✓ Il participe également à la formation des opérateurs pour l'utilisation des machines
- ✓ Il s'assurer du nettoyage régulier des machines, à défaut il procède au nettoyage avant toute maintenance

Compétences requises :

- ✓ Anticipe la maintenance des lignes par un pré-diagnostic
- ✓ Organiser ses interventions
- ✓ Lire un plan ou un schéma technique, mécanique ou électrique
- ✓ Propose des perfectionnements
- ✓ Veille à la bonne utilisation et au bon fonctionnement après les réparations
- ✓ Veille au respect des règles de sécurité
- ✓ Sait travailler en équipe
- ✓ Assure la traçabilité des interventions et partage son savoir avec sa hiérarchie et/ou ses collègues
- ✓ Être habilité à la conduite d'engins (CACES ou autorisation de conduite)